

L'analyse de la conjoncture et  
de l'actualité agricole et agroalimentaire

# PRISME 37

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE,  
UNE AFFAIRE D'EXPERTS

## Chine : une politique agricole dans la tourmente

Malgré ses succès économiques, la Chine reste confrontée à la contrainte alimentaire. Elle doit approvisionner près de 19% de la population mondiale, tout en étant dotée de moins de 8% des terres cultivables, souvent polluées, ainsi que de ressources en eau insuffisantes, mal réparties entre le Nord et le Sud et dont la qualité se dégrade progressivement...

P.7

**DÉCRYPTAGE**, les faits marquants de l'actualité commentés par nos experts



P.2

**AGRIVOLTAÏSME** : Bientôt une réalité à grande échelle ?

**AGRIFOODTECH** :

Contexte macroéconomique teinté d'incertitudes : quels impacts pour les start-up de l'agrifoodtech ?

**BLÉ TENDRE** : L'Inde, nouvel acteur majeur des exportations de blé : situation conjoncturelle ou structurelle ?

**BIOCARBURANTS** : La directive européenne RED II rectifie une fois encore les objectifs des biocarburants



# DÉCRYPTAGE

## AGRIVOLTAÏSME

### Ombrières agrivoltaïques : quelles opportunités pour l'agriculture ?

Les installations d'agrivoltaïsme conciliant une activité agricole avec la production d'énergie se développent de plus en plus, notamment dans la moitié sud de la France. Prenant la forme de panneaux solaires installés au-dessus des cultures, ces ombrières sont censées permettre aux agriculteurs de lutter contre les aléas climatiques. Comment cette filière à peine émergente peut-elle se développer harmonieusement et quels écueils éviter ?

#### COMMENTAIRE

- La France s'est donné pour objectif d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans son mix énergétique d'ici 2030, contre environ 20 % actuellement. Depuis plusieurs années, les centrales photovoltaïques se sont multipliées sur les bâtiments agricoles et l'agrivoltaïsme pourrait être une solution supplémentaire pour développer une production d'électricité solaire. En l'absence de cadre législatif clair pour l'agrivoltaïsme, l'Ademe a récemment proposé une ébauche de définition reposant sur la « *notion de synergie entre production agricole et production photovoltaïque sur une même surface de parcelle. L'installation photovoltaïque doit ainsi apporter un service en réponse à une problématique agricole* ». Preuve s'il en est de l'intérêt suscité par ces solutions, la FNSEA et Total ont noué un partenariat lors du dernier SIA en vue de permettre de développer des solutions durables et des projets visant à produire de l'électricité verte, incluant notamment les installations photovoltaïques.
- À chaque fois, les promoteurs de ces solutions communiquent sur le rôle que vont jouer les panneaux mobiles dans l'adaptation des cultures au changement climatique, mais également dans la gestion des risques climatiques : protection contre le gel, contre les pics de températures, amélioration du statut hydrique, etc. Installées plusieurs mètres au-dessus des cultures et mêlant mécanique, capteurs et algorithmes, les persiennes des ombrières sont orientables selon les besoins : en bas la plante, en haut l'étage dédié à la production d'électricité. Pour autant, le recul agronomique sur ces combinaisons entre le photovoltaïque et les différentes productions agricoles (vignes, fruits à noyaux, céréales, etc.) reste faible et si les résultats communiqués sur les différentes expérimentations sont plutôt prometteurs, il est encore trop tôt pour dégager un avis global sur la technologie et les bénéfices agronomiques liés. En France, ces projets sont notamment portés par des sociétés comme Ombrea, Sun'Agri.
- Sur le papier, l'histoire pourrait donc profiter aux agriculteurs via l'apport agronomique. L'agrivoltaïsme n'est pourtant pas exempte d'incertitudes, ce qui n'est toutefois pas anormal, eu égard à la jeunesse de la filière. D'une part, le partage de la

valeur entre l'exploitant des panneaux et l'agriculteur devra être encadré pour éviter toute déconvenue. D'autre part, la question de la destination du foncier agricole est sur la bouche de toute la profession : comment s'assurer que certains projets agrivoltaïques ne soient pas une préemption, sous un faux nez, de foncier agricole à des fins de production d'énergie ? Comment également s'assurer que la production d'énergie ne se fera pas au détriment de la production agricole et que les installations sont réversibles et leur démantèlement possible ? Ces questions, cruciales, sont encore en suspens. Enfin, et là chacun sera juge en fonction de ses goûts : l'esthétisme de nos campagnes ne pourrait-il pas pâtir de la multiplication de ces installations ?

- Afin de viser l'excellence agricole et environnementale, l'agrivoltaïsme va donc devoir s'insérer dans un cadre qui reste à construire afin de ne pas répondre au seul engouement des énergéticiens, au détriment des sols agricoles et des agriculteurs. Afin de mettre en place des garde-fous, le gouvernement devrait déposer un amendement concernant l'agrivoltaïsme au projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables. Celui-ci doit être présenté le 26 septembre en Conseil des ministres avant d'être débattu au Parlement fin octobre-début novembre.



## AGRIFOODTECH

## Contexte macroéconomique teinté d'incertitudes : quels impacts pour les start-up de l'agrifoodtech ?

Les start-up de l'agrifoodtech avaient été peu impactées dans leur développement en 2020 et 2021 par les confinements liés au coronavirus, voire en avaient profité, à l'instar de nombreuses entreprises liées au secteur de la technologie. La montée des incertitudes macroéconomiques en 2022 (inflation, taux qui remontent, conséquences de la guerre en Ukraine, etc.) va impacter plus largement cet écosystème, que ce soit au niveau de l'activité ou du financement.

### COMMENTAIRE

- Ainsi, le premier écueil rencontré par les start-up de l'agrifoodtech depuis près de deux ans est commun à toutes les entreprises : renchérissement des matières premières et pénurie de certains produits, notamment les semi-conducteurs précieux dans le domaine du numérique. L'agilité et les faibles volumes de production des start-up leur ont permis jusque-là de s'adapter en multipliant les sources d'approvisionnements, mais elles n'ont pu échapper aux hausses de prix qui renchérisent d'autant leurs coûts de production.
- Parallèlement, les incertitudes macroéconomiques ne sont pas sans effets sur les clients des start-up de l'innovation agricole et agroalimentaire avec des réalités distinctes en fonction de la clientèle adressée. Les start-up de l'agtech font face à des clients plongés dans l'incertitude quant au niveau de leurs revenus futurs à cause de la hausse et de la volatilité des prix des matières premières agricoles. Les start-up de la foodtech, quant à elles, voient le consommateur contraint par un pouvoir d'achat sous la pression de l'inflation. Dans les deux cas, ce ne sont pas des facteurs a priori favorables à des changements d'habitudes en faveur de l'innovation.
- Cependant, là où le bât pourrait davantage blesser, c'est au niveau du financement alors que la tendance globale du capital-risque est au ralentissement. Outre-Atlantique, le Nasdaq accuse une baisse de 15% au cours des derniers mois et le montant des levées de fonds diminue à toutes les étapes de la vie des start-up du secteur de la tech depuis le début de l'année. Par contagion, les montants levés en Europe ont diminué au second trimestre. Dans cet univers, la France résiste avec 8,4 milliards d'euros levés au premier semestre, soit 63% de plus qu'en 2021, selon le dernier baromètre du capital-risque publié par Ernst & Young. Cependant, cette performance s'explique principalement par le nombre important d'opérations supérieures à 100 M€. Il convient toutefois de ne pas jouer les Cassandre, les montants restant dans tous les cas supérieurs en 2022 à ce qu'ils étaient dans la période pré-Covid.
- Face à tant d'incertitudes, les critères des investisseurs changent. Longtemps avides de croissance à tout prix, ils sont dorénavant plus attentifs à l'atteinte de la rentabilité par les start-up et celles qui consomment le plus de trésorerie seront les premières pénalisées. En parallèle, la hausse des taux d'intérêt, si elle se poursuit sera défavorable aux valorisations des start-up : la valeur actualisée des cash-flow futurs est en effet directement reliée au niveau des taux. Des changements de paradigme qui tendraient également à rendre les levées de fonds potentiellement plus longues à boucler, face à une forme de frilosité d'investisseurs plus sélectifs, qui disposent cependant de larges montants à investir, au moins pour le moment !
- Pour autant, il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure pour l'agrifoodtech française. S'il n'est pas à exclure que des entreprises n'ayant pas trouvé leur marché, ou financées de façon artificielle connaissent des difficultés, voir déposent le bilan, l'écosystème est équilibré et repose sur des fondamentaux de long terme solides : nourrir une population mondiale en hausse tout en assurant la transition environnementale.



**BLÉ TENDRE**

**L'Inde, nouvel acteur majeur des exportations de blé : situation conjoncturelle ou structurelle ?**

Suite à de bonnes récoltes ces dernières années, l'Inde a surtout retenu notre attention sur sa nouvelle position en tant qu'exportateur en particulier depuis le conflit entre la Russie et l'Ukraine. En effet, et dès le mois de mars 2022, l'absence de l'Ukraine sur les marchés à l'export a été compensée en partie par... le blé indien avant que le gouvernement indien ne prenne la décision de stopper les exportations en mai dernier. Décryptage.

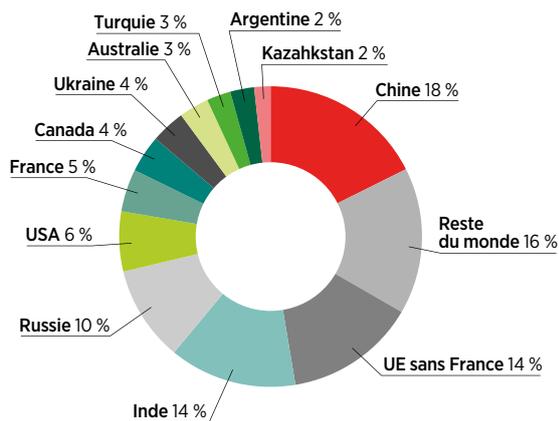
**COMMENTAIRE**

■ En ces temps incertains en matière de disponibilités des matières premières agricoles destinés à l'exportation, il est opportun de bien comprendre ce qui se passe en Inde, car force est de constater que cet immense pays fait parler de lui en tant qu'exportateur depuis deux campagnes. Cette situation est étonnante car nous étions surtout habitués à voir l'Inde comme le 2<sup>e</sup> producteur mondial de blé après la Chine (graphique ci-dessous) et surtout ayant une population de plus en plus nombreuse à nourrir.

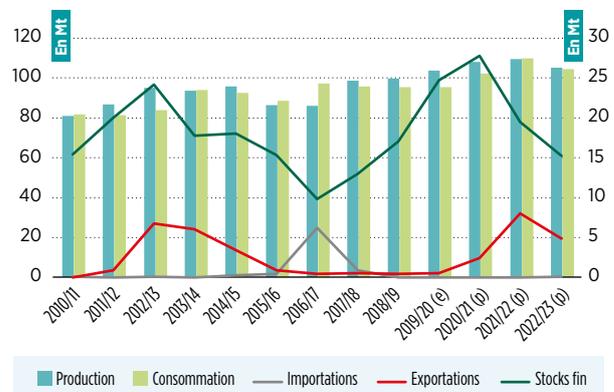
■ À la faveur de bons rendements et sans évolution substantielle des surfaces ces dernières années (même si c'est en Inde qu'on retrouve le plus de surfaces dédiées à la culture du blé au monde avec 29-30 millions d'hectares), la production de blé a tout de même augmenté d'environ 20 millions de tonnes depuis 2010. Cela a permis au pays de constituer des stocks stratégiques non négligeables représentant plus de 20 %, en moyenne, de la consommation.

■ Mais à y regarder de plus près, l'Inde a bien mis en place une véritable politique de constitution de stocks confirmant que ce pays ne peut pas être régulièrement présent sur le marché à l'export. Par contre et par opportunisme, il prend le statut d'exportateur souvent lorsque les prix des grains sont élevés comme le montre le graphique 2 notamment lors de la campagne 2012/13 et les campagnes les plus récentes où les exportations ont dépassé les 5 millions de tonnes. La décision récente (mi-mai 2022) du gouvernement indien de stopper les exportations pour limiter la hausse des prix sur le marché domestique et de préserver la sécurité alimentaire intérieure ne paraît pas intransigeante, car l'Inde reste malgré tout à l'écoute des besoins des pays les plus proches, le Pakistan en particulier. Cela dit, cette décision a fait polémique et a fait flamber les prix pour atteindre un niveau inédit à 438 euros la tonne. Concilier sécurité alimentaire et exportations devient une équation difficile, surtout dans un contexte de réchauffement climatique où l'offre devient de plus en plus à géométrie variable y compris en Inde. En effet, selon le Climate Risk Index, l'Inde est aujourd'hui le septième pays le plus affecté au monde par le changement climatique.

**Classement des productions de blé dans le monde (moyenne 2017-2021)**



**Évolution production, consommation, exportations, importations et stocks fin blé en Inde**



## BIOCARBURANTS

### La directive européenne RED II rectifie une fois encore les objectifs des biocarburants

Le 13 septembre dernier, le Parlement européen était appelé à se prononcer sur la révision de la directive RED II sur les énergies renouvelables, devant fixer des objectifs plus ambitieux de consommation de biocarburants avancés. Le vote parlementaire s'inscrivait dans un contexte de flambée des prix agricoles exacerbés par le conflit russo-ukrainien, qui menace la sécurité alimentaire mondiale en mettant les stocks céréaliers et oléagineux davantage sous tension. Les agrocarburants dits de première génération produits à partir de céréales-oléagineux et de sucres de betterave sont accusés d'amplifier la hausse des prix en venant en concurrence des usages alimentaires. Bien que mobilisant une proportion inférieure à 3% des surfaces agricoles au sein de l'UE, la question de leur limitation devait être débattue, sous la pression d'ONG qui militent pour leur suppression. En France, l'évaluation de la politique publique de développement des biocarburants réalisée par la Cour des Comptes en dresse un bilan contrasté, exhortant à clarifier une stratégie pour leur avenir.

#### COMMENTAIRE

- En commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, les députés européens se sont prononcés cet été en faveur de l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale de l'UE à 45% d'ici à 2030, dans le cadre de la révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED II), objectif défendu par la Commission européenne dans son paquet "REPowerEU". Dans le secteur des transports qui représentent 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES), le déploiement des énergies renouvelables vise à réduire les GES de 16% par l'accroissement d'une part plus importante de biocarburants avancés et de carburants renouvelables non biologiques.
- Une coalition d'ONG menée par l'organisation bruxelloise Transport & Environment a récemment manifesté devant le parlement européen appelant « les gouvernements nationaux à stopper immédiatement l'utilisation de matières premières à base de cultures vivrières et fourragères dans les biocarburants ». Quelques parlementaires mais aussi le CIRAD évoquent aussi un recours intermittent aux agrocarburants en fonction du niveau des prix agricoles, gestion complexe à mettre en œuvre et peu compatible avec le fonctionnement d'installations industrielles nécessitant un fonctionnement en continu, pour limiter les surcoûts.
- Afin de ne pas être associés à l'insécurité alimentaire grandissante, la Finlande et la Suède ont d'ores et déjà acté la limitation de l'incorporation des agrocarburants, avec de fortes réductions dès 2022 pour la première et le gel en 2023 pour la seconde (niveau actuellement le plus élevé de l'UE27), d'autres comme l'Allemagne l'envisagent alors que la Lettonie et la République tchèque se préparent à les suspendre. Ces décisions prises indépendamment pouvaient-elles conduire à infléchir davantage la trajectoire européenne objectivant les taux d'incorporation des agrocarburants, dans un cadre déjà frappé par l'interdiction de vente des véhicules thermiques en 2035 ?
- Sans surprise, une majorité de députés a voté pour le doublement de la part des énergies renouvelables à 45% dans le mix énergétique de l'UE d'ici à 2030, dans le cadre de la révision de la directive relative aux énergies renouvelables (RED). Pour les transports, le nouveau cadre vise une réduction de 16% des émissions de gaz à effet de serre, grâce à l'utilisation accrue de biocarburants avancés et de carburants renouvelables d'origine non biologique tels que l'hydrogène, demeurant le sujet central. En collatéral, le Parlement porte un coup d'arrêt à l'essor des agrocarburants à leur niveau de 2020, rejetant les amendements soutenus par les ONG militant pour leur interdiction. Les députés ont acté l'exclusion des huiles issue de palme et de soja des biodiesels européens, déjà proscrites en France depuis 2020 pour la première et 2022 pour la seconde.
- La transposition des directives par les États membres portant sur les biocarburants recourt à des instruments et des paramètres si hétérogènes, avec des obligations parfois différenciées et variables selon les pays pour l'essence et le diesel, qu'un consensus de convergence s'avérait hors d'atteinte en dehors de « caper » leurs usages sur une base historique. Si l'UE limitait depuis 2015 globalement la part des agrocarburants à 7%, une majorité d'États membres se situe en dessous, la Suède, la Finlande et les Pays-Bas apparaissant même très en deçà de ce plafond.
- Pour les industriels, cette décision - statu quo qui ne dit pas son nom - constitue probablement un soulagement. Elle n'induit pas d'ajustement capacitaire nécessitant des restructurations industrielles coûteuses, ce qui était fortement craint. De plus, en écartant la concurrence du palme et du soja des fabrications de biodiesel, elle pérennise les débouchés industriels du colza pour l'agriculture européenne tout en sécurisant davantage les marges des estérificateurs. Elle ne porte pas non plus atteinte à l'autonomie protéique, portée à 55% en France par l'incorporation de tourteaux de colza mais aussi de drèches de blé et de maïs en alimentation animale, secteur déjà fragilisé, se substituant aux importations de tourteaux soja, culture par ailleurs responsable d'externalités négatives sur la déforestation.



- Pour autant, ce vote, s'il ouvre une nouvelle ère pour les biocarburants avancés et les carburants renouvelables non biologiques, porte un nouveau coup de canif aux politiques de soutien de long terme aux biocarburants, mettant en insécurité les investissements industriels et leurs financements.
- Si comme le constate la Cour des comptes, le développement des biocarburants a atteint son plafond, il convient de clarifier une stratégie claire et stable assortie d'incitations et de garanties au recours aux carburants avancés pour sécuriser les investissements. Elle constate que si les démonstrateurs ont fait leur preuve sur le plan conceptuel, les investissements industriels tardent à se confirmer. Les fluctuations successives du cadre réglementaire et fiscal ne sont probablement pas étrangères à cette situation.
- Par opposition, la politique états-unienne, par un soutien constant aux biocarburants, encore récemment renouvelé par l'administration Biden, conduit à une accélération sans précédent des investissements dans les carburants avancés, à la fois dans les éthanolerie existantes transformant désormais aussi l'intégralité des pailles de maïs et de nouvelles unités de biodiesel et biojet issus de ressources renouvelables non alimentaires. Les USA démontrent ainsi à l'Europe par leur approche qu'il ne suffit pas d'annoncer les objectifs les plus ambitieux de décarbonation pour faire la course en tête.





# Chine : une politique agricole dans la tourmente

**Malgré ses succès économiques, la Chine reste confrontée à la contrainte alimentaire. Elle doit approvisionner près de 19 % de la population mondiale, tout en étant dotée de moins de 8 % des terres cultivables, souvent polluées, ainsi que de ressources en eau insuffisantes, mal réparties entre le Nord et le Sud et dont la qualité se dégrade progressivement. En outre, les revenus des agriculteurs sont souvent démotivants. Enfin, le choix de l'industrialisation s'est traduit par une urbanisation importante et, grâce à son entrée dans l'OMC en 2001, la Chine s'est enrichie, permettant une élévation des niveaux de vie. La relative occidentalisation des modes de consommation qui en a découlé a tiré la demande en produits alimentaires, notamment en produits animaux (viandes, lait, œufs).**

**Pour des raisons géopolitiques et géoéconomiques de maîtrise de l'approvisionnement alimentaire, la Chine a prôné dans les années 2000 l'intensification de l'agriculture et l'augmentation à outrance des volumes.** Cette politique productiviste mise en œuvre a connu des succès en termes de volume de production mais n'a pas suffi à satisfaire la demande intérieure croissante, la Chine devenant à partir de 2003 importatrice nette de produits agricoles, et a mené à des impasses environnementales.

Les dirigeants chinois sont pleinement conscients de ce qui s'apparente à une faiblesse pour un pays qui veut devenir la 1<sup>re</sup> puissance mondiale en 2049. Depuis son arrivée au pouvoir Xi Jinping a d'ailleurs insisté sur l'importance de la sécurité alimentaire, avec des slogans tels que : « *À tout moment, le bol des Chinois doit être fermement tenu entre leurs mains, ce bol doit être rempli de grains chinois* ».

**En 2015, La Chine a entamé un virage vers une politique consistant à freiner voire à stabiliser la production pour essayer de limiter la pression sur les ressources naturelles.** Cette politique était qualifiée de « duale », c'est-à-dire reposant sur la production locale

et des importations modérées, contrôlées de manière croissante par des capitaux chinois et diversifiées en termes de fournisseurs. L'objectif du premier pilier était de maintenir des niveaux de production élevés, surtout en grains, tout en limitant les atteintes aux ressources foncières et hydriques, dans le but de restaurer les capacités de production domestiques et assurer la sécurité alimentaire sur le long terme. L'appel à des récoltes record avait disparu des discours officiels. Bien que l'autosuffisance reste au cœur de la stratégie alimentaire de la Chine, l'accent est désormais mis sur la sécurité absolue des aliments de base (en référence au riz et au blé dont une part peut être importée auprès de pays « amis »).

Pour concrétiser le deuxième pilier, les autorités chinoises, qui avaient déjà commencé à investir à l'étranger, se sont servies des nouvelles Routes de la Soie pour développer leurs investissements, notamment en matière agricole. La finalité étant d'importer la production d'entreprises chinoises basées à l'étranger et de contrôler le maximum de maillons de la chaîne agricole.

## 2018-2020 : les objectifs de la politique agricole mis à mal

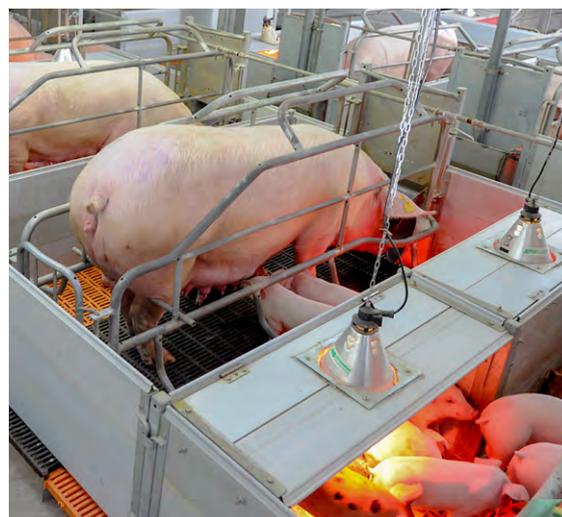
Depuis bientôt 4 ans plusieurs événements ont sonné le glas de ce tournant vers une amélioration de la durabilité de la production agricole. La Chine se trouve confrontée à des crises intérieures et à un environnement commercial et diplomatique défavorable dont les conséquences sur l'approvisionnement alimentaire du pays ne sont pas négligeables. La question de l'alimentation du pays, dépendant sur le plan alimentaire, mais qui veut devenir première puissance mondiale, se pose.

Ainsi, la diffusion en Chine de la Peste porcine africaine a entraîné une réduction de près de 40 % du cheptel de truies chinoises entre 2018 et 2019. Cette maladie virale a placé les autorités face au dilemme de choisir entre limiter l'inflation, conserver un niveau élevé d'autosuffisance en viande porcine et poursuivre la nouvelle politique environnementale mise en place dans les années 2015-17. Pour tenter de freiner l'inflation qui a résulté d'une forte baisse de l'offre locale en viande porcine, les autorités

La diffusion en Chine de la Peste porcine africaine a entraîné une réduction de près de 40 % du cheptel de truies chinoises entre 2018 et 2019

chinoises ont consenti à de fortes importations de viande porcine mais également de viande bovine, aggravant fortement le déficit commercial agricole du pays. Le retour à une autosuffisance en viande porcine a alors été mis en avant comme un des piliers de souveraineté alimentaire chinoise et le ministère de l'Environnement a annoncé début 2020 une simplification des exigences d'enregistrement environnemental pour l'élevage porcin. « **La protection de l'environnement ne devrait pas être utilisée comme excuse pour freiner l'élevage porcin** » a ajouté le porte-parole du ministère, confirmant ainsi que l'autosuffisance du pays prime sur l'environnement.

Ensuite, la guerre commerciale avec les États-Unis a dans un premier temps modifié les sources d'approvisionnement chinoises, notamment en soja. Elle a aggravé le sentiment de dépendance alimentaire de la Chine, notamment auprès de pays avec lesquels les relations sont tendues. Si la Chine a pu se fournir en soja auprès du Brésil, elle dépendait des États-Unis pour d'autres produits, tels le lactosérum et certains produits animaux. Dans un deuxième temps, ce conflit a résulté en un accord commercial signé en janvier 2020, engageant les autorités chinoises à importer des produits états-uniens, notamment agricoles, en grandes quantités. Cet accord, non seulement, va à rebours de la stratégie chinoise de diversification des importations agricoles, mais en plus, renforce les liens commerciaux agricoles avec son premier adversaire sur le plan géopolitique.



Conclu pour deux ans, l'accord prévoyait une très forte hausse des achats de produits agricoles états-uniens (+ 19,5 Mds \$ en 2021 par rapport au niveau de 2017 qui était de 24 Mds \$), avec comme conséquence logique un recul des importations d'autres pays.

Enfin, la crise de la Covid-19 et les ruptures de chaînes d'approvisionnement qu'elle a engendrées, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au sein du commerce international, ont montré aux dirigeants chinois la vulnérabilité de leur nation en cas de défaut d'approvisionnement de certains de leurs fournisseurs.

Conclu pour deux ans, l'accord prévoyait une très forte hausse des achats de produits agricoles états-uniens, avec comme conséquence logique un recul des importations d'autres pays

## Depuis 2020 : un retour à l'augmentation de la production locale et la poursuite de la sécurisation des approvisionnements

Face à ces contraintes économiques croissantes, les autorités chinoises ont lancé le concept général de « *circulation duale* ». Ce concept est censé proposer un modèle de développement s'adaptant à « *un monde plein d'instabilité et d'incertitude* » et doit guider l'économie chinoise pour les décennies à venir. Cette *double circulation* représente plus une accélération du rééquilibrage économique déjà en cours depuis plusieurs années : augmenter la production locale pour la consommation locale et stabiliser le commerce extérieur.

### UN RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE

La déclinaison dans le secteur agricole et alimentaire vise à stimuler la production nationale pour atteindre un degré élevé d'autonomie. Dès 2020, la sécurité alimentaire conforte sa place dans la sécurité nationale et dans la stratégie économique chinoise. Elle trouve en effet son rang dans le concept des « six garanties », définies comme les mesures prioritaires à prendre pour garantir la stabilité du pays.<sup>(1)</sup>



(1) Garantir l'emploi ; garantir le niveau de vie fondamental, garantir les entités de marché, garantir la sécurité alimentaire et énergétique, garantir la stabilité de la *supply chain*, garantir le bon fonctionnement des institutions locales.

**Depuis le début 2021, les appels des dirigeants chinois à ne pas baisser la garde sur la sécurité alimentaire se multiplient et une nouvelle orientation de la politique agricole chinoise prône un retour à la hausse de la production nationale.** Le document d'orientation politique 2021 (document n°1) ainsi que le 14<sup>e</sup> plan quinquennal appellent à renforcer l'autosuffisance alimentaire pour garantir le plus haut niveau de sécurité possible en produisant et en stockant le maximum de grains. L'accent est donc mis sur les capacités de production (sols, technologie) mais également sur des récoltes et des stockages physiques.

Selon les annonces du Président chinois, le pays devrait atteindre son pic d'émissions de carbone d'ici 2030 et la neutralité carbone avant 2060.

Ainsi a été annoncé le lancement d'un projet national de grains de haute qualité visant à élever les rendements à travers l'utilisation de technologies. Il s'agit d'augmenter le recours aux techniques chinoises en renforçant l'industrie semencière nationale pour combler un retard en recherche semencière sur les entreprises étrangères (édition génomique) et limiter une dépendance accrue en semences végétales (légumes, maïs). La rhétorique chinoise sur la sécurité alimentaire s'est ainsi complétée par une référence aux semences : « *À tout moment, le bol des Chinois doit être fermement tenu entre leurs mains, ce bol doit être rempli de grains chinois, issus de semences chinoises* ». En outre, l'utilisation d'OGM (soja et maïs) est maintenant perçue comme indispensable à la sécurité alimentaire chinoise, après des années de sursis s'expliquant par la réticence d'une partie de la population et la volonté des autorités chinoises de développer des OGM nationaux. Fin 2020, des certificats de biosécurité ont ainsi été délivrés pour des semences chinoises de maïs et de soja.

Au-delà de la recherche d'une indépendance semencière, ces projets doivent permettre d'atteindre les objectifs en termes de production de grains : stabiliser la production annuelle de grains à plus de 650 millions de tonnes et s'efforcer de dépasser un objectif de 700 millions de tonnes d'ici 2025. Pour le soja, l'objectif est une hausse de production de 40 %, pour atteindre 23 millions de tonnes en 2025. Ces volumes de soja seront cependant bien insuffisants pour satisfaire une consommation de 115 millions de tonnes par an et pour s'affranchir des importations, autour de 100 millions de tonnes.

Les orientations chinoises visent également à encourager la production des fourrages de qualité (maïs ensilage, foin...), créer 6,7 millions d'ha permettant des récoltes élevées en dépit de désastres naturels, promouvoir des méthodes de production agricole verte (à travers notamment la réduction de l'épandage des engrais chimiques et des pesticides, la promotion des engrais organiques...).

Mais les hausses de production espérées peuvent rencontrer des difficultés, telles que le prix plus élevé des engrais, qui pourrait augmenter le coût de production des cultures ou les engagements de la Chine en matière de changement climatique, en lien avec la question des besoins des agriculteurs chinois en eau et en énergie pour atteindre ces objectifs. Selon les annonces du Président chinois, le pays devrait atteindre son pic d'émissions de carbone d'ici 2030 et la neutralité carbone avant 2060. Quel impact ces objectifs auront sur l'ambition de la Chine d'augmenter les productions agricoles ?

### DES INTERROGATIONS SUR LES PRODUCTIONS DE VIANDE

À l'inverse, le 14<sup>e</sup> plan quinquennal pour les productions animales affiche des objectifs relativement conservateurs pour la période 2021-2025 avec un objectif minimal de 89 millions de t<sub>éc</sub> de viandes produites en 2025. Si ce chiffre peut apparaître comme une forte augmentation par rapport aux 76,4 t<sub>éc</sub> enregistrés officiellement en 2020, il n'est cependant que légèrement supérieur au pic de production de viande de la Chine en 2014. Ce chiffre sous-entendrait une stagnation de la production de viande en 10 ans. Les auteurs du document s'inquiètent de l'approvisionnement en maïs et autres céréales fourragères ainsi que de la dépendance à l'égard des importations de soja et de luzerne.

D'un autre côté, un paragraphe du plan quinquennal est consacré aux « aliments du futur » et mentionne notamment la viande de culture cellulaire et la protéine recombinante... La présence de ces produits dans ce document signifie que des efforts de recherche seront entrepris pour développer ces nouveaux aliments. Dans un discours en mars, le président Xi Jinping a mentionné





qu'« outre les productions traditionnelles issues du bétail et de l'aviculture, nous devrions étendre l'utilisation des ressources biologiques. En développant les sciences biologiques, la biotechnologie et les bio-industries, **nous pouvons obtenir des calories et des protéines à partir de plantes, d'animaux et de micro-organismes.** » Le président chinois est l'un des rares dirigeants dans le monde à avoir publiquement adopté les protéines alternatives comme une priorité stratégique importante pour le développement. Dans sa quête d'une sécurité alimentaire rimant avec la plus grande autosuffisance possible, la Chine semble donc miser non seulement sur les OGM mais également sur les aliments synthétiques.

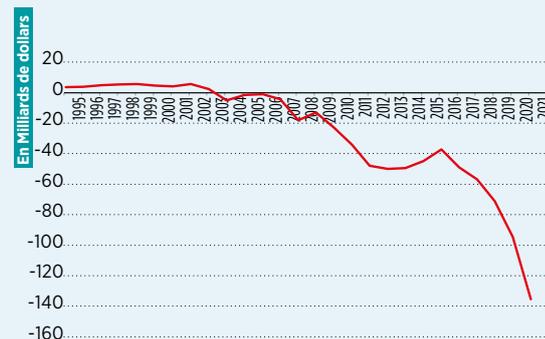
#### DIVERSIFICATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT AGRICOLE

Si on observe donc depuis plus d'un an une volonté d'accroître encore l'autosuffisance, la Chine ne pourra pas produire toute l'alimentation nécessaire sur son sol et les importations resteront inévitables.

**En 2021, les importations agricoles et agroalimentaires chinoises ont fortement progressé pour atteindre près de 220 milliards de dollars (+29%/2020).** Cette accélération des importations s'explique d'abord par l'augmentation des importations de grains, accentuée par la hausse des prix sur le marché international. L'autre facteur à prendre en compte est l'accord commercial sino-étatsunien signé en janvier 2020 qui engageait la Chine à acheter 36,5 milliards de dollars de produits agricoles et alimentaires états-unis en 2020 et 43,5 milliards en 2021. Après avoir largement raté l'objectif en 2020 (23,7 milliards de dollars), la Chine a fortement augmenté ses achats en provenance des États-Unis en 2021, à 38,9 milliards de dollars. Un dernier facteur peut expliquer cette forte hausse en 2021 : la volonté de remplir les stocks de céréales pour faire face à l'imprévu, qu'il soit international ou national. Selon l'USDA, la Chine détiendrait en fin de campagne 2021/22, 50 % des stocks de blé et 60 % des stocks de céréales secondaires (essentiellement maïs).

Alors que les exportations chinoises n'ont progressé que de 11 % en valeur, le déficit commercial agricole chinois a donc atteint le record historique en 2021 de 135 milliards de dollars.

#### Solde commercial agricole et agro-alimentaire chinois



Source : ABCIS d'après Trade Map

Les orientations annoncées renforcent la politique en cours de diversification des importations de produits agricoles mais également la constitution des grands traders internationaux de grains et l'incitation faite aux entreprises à s'intégrer dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des produits agricoles. Les investissements à l'étranger ne vont pas diminuer et la Chine continuera à importer depuis les entreprises et les terres achetées ou louées à l'étranger.

Mais assurer la sécurité alimentaire du pays en s'appuyant de plus en plus sur les importations et les investissements à l'étranger dans les entreprises occidentales peut devenir problématique si les différends concernant les balances commerciales, la propriété intellectuelle, les droits de l'homme et la concurrence militaire accélèrent les tensions entre la Chine et ses principaux fournisseurs occidentaux tels que l'Australie, le Canada et les États-Unis. En effet, trois des principaux fournisseurs de la Chine en produits agricoles, qui représentaient près de

la Chine a fortement augmenté ses achats en provenance des États-Unis en 2021 à 38,9 Mds \$

30 % des importations en valeur en 2017 avant la guerre commerciale, sont des pays avec lesquels les relations diplomatiques se sont tendues ces dernières années.

**Afin d'obtenir de plus larges marges de manœuvre dans son approvisionnement alimentaire, la Chine semble vouloir se détacher d'une trop grande dépendance envers ces pays.** Ainsi, pendant des années, les importations de blé de la Chine provenaient principalement des trois pays cités précédemment.

## Une accélération de la stratégie chinoise suite au déclenchement de la guerre en Ukraine ?

**La guerre en Ukraine déclenchée en février 2022 devrait conforter la politique chinoise visant un maximum d'autosuffisance et de diversification de ses sources d'approvisionnement,** compte tenu des risques de pénurie ou d'envolée des prix de certains produits au niveau mondial, de la hausse des cours sur les marchés internationaux et des tensions diplomatiques. L'Ukraine était en effet en 2021 le 10<sup>e</sup> fournisseur de produits agricoles et agroalimentaires, devant la Russie, et représentait en 2021, 30 % des importations chinoises de maïs et 26 % d'orge.

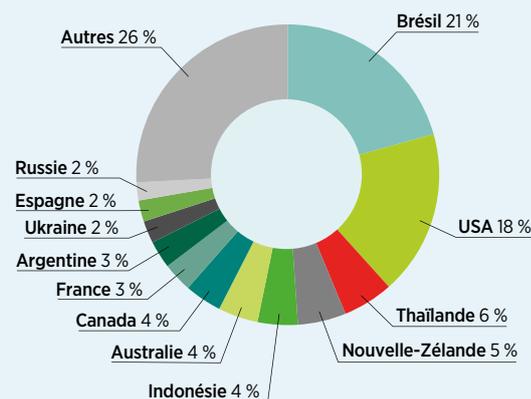
Si le rapprochement stratégique et commercial avec la Russie entamé dans les années 2010 s'est renforcé lors de la guerre commerciale sino-étatsunienne, il devrait s'accroître et servir les intérêts agroalimentaires chinois. Les achats chinois de produits agricoles et alimentaires en provenance de Russie ne représentent que 2 % des importations de l'Empire du Milieu mais de nombreuses annonces de facilitation du commerce ont eu lieu ces dernières années et devraient s'accroître. Si dès la fin 2021, la Chine avait annoncé qu'elle allait totalement s'ouvrir aux importations de blé russe, l'annonce administrative a été rendue publique quelques heures après que les troupes russes ont attaqué l'Ukraine. **Alors que les sanctions touchent les produits russes, un renforcement des liens agricoles entre la Chine et la Russie serait bénéfique pour les deux pays :** il permettrait à la Chine de réduire sa dépendance vis-à-vis de pays avec lesquels les relations diplomatiques sont tendues et à la Russie de trouver des débouchés solvables pour ses produits.



Suite à la guerre commerciale avec Washington et de l'aggravation des relations entre la Chine et les pays occidentaux, **Pékin a tenté de diversifier les sources d'importation de blé du pays,** s'orientant vers la Russie et les pays d'Asie centrale tels que le Kazakhstan, qui ne sont pas seulement devenus des exportateurs clés dans le marché mondial du blé mais disposent également d'un énorme potentiel d'augmentation de la production de blé.

Car la Chine doit également s'interroger pour savoir si les sanctions imposées à la Russie par les pays occidentaux ne seraient pas également mises en œuvre si elle envahissait Taïwan. Comment, demandent les responsables de Pékin, la Chine peut-elle compter sur des étrangers aussi capricieux pour ses besoins fondamentaux ?

### Répartition des importations agricoles et agro-alimentaires chinoises en valeur par pays - 2021



Cette orientation des flux agricoles, pourrait s'insérer dans une restructuration des flux commerciaux au niveau mondial. Après la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine et surtout depuis le début de la guerre en Ukraine, des annonces semblent signifier la volonté de plusieurs pays de modifier la géographie du commerce international. En avril 2022, la Russie a fait savoir qu'elle comptait n'exporter des céréales et d'autres produits alimentaires que vers les pays amis, étant donné le contexte de sanctions et d'embargo de la part de plusieurs pays à son encontre. Le même mois, Janet Yellen, la secrétaire américaine au Trésor, a souhaité davantage d'« amilocalisation » (friendshoring), c'est-à-dire de ramener les chaînes d'approvisionnement vers des pays amis ou alliés, dont les valeurs sont jugées plus proches et les relations plus fiables et plus stables.

Si elle se précise, cette nouvelle structuration des échanges pourrait voir la Chine se rapprocher de certains pays, comme la Russie ou les pays d'Asie centrale, ce qui aurait un avantage stratégique mais également logistique. Les nouvelles Routes de la Soie (One Belt One Road) offrent en effet un accès terrestre à la production agricole d'Asie centrale et de Russie et s'alignent sur les

Les achats chinois de produits agricoles et alimentaires en provenance de Russie ne représentent que 2 % des importations de l'Empire du Milieu...



principaux objectifs stratégiques chinois. À terme, ces routes terrestres relativement sûres et permettant des flux importants pourraient réduire en partie, mais pas complètement, la dépendance chinoise à l'égard des importations alimentaires via des corridors maritimes transitant par l'océan Indien, l'océan Pacifique, et la mer de Chine méridionale qui sont vulnérables.

Plus globalement, la Chine désire tirer parti de toutes les ressources disponibles et dans la mesure du possible, réorienter ses achats vers des pays émergents, particulièrement ses partenaires au sein du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Afrique du Sud), et/ou avec lesquels elle possède des intérêts stratégiques convergents.

La Chine continuera également ses efforts pour augmenter sa production intérieure, non seulement

pour maintenir un haut niveau d'indépendance, mais également pour limiter la facture alimentaire. Compte tenu de la flambée des cours de produits agricoles enregistrée ces derniers mois, les importations chinoises en valeur ont en effet progressé de près de 6 % sur le premier semestre 2022 comparé à 2021 (et de +47 % sur la moyenne 2017-2021), pour dépasser les 110 milliards de dollars, un record absolu. Et ce, alors que, sur la même période, les importations en volume de soja ont reculé de 5 %, de blé de 8 %, de maïs de 11 %, de produits laitiers de 17 % (volumes produits) et que celles de viande porcine ont chuté de 75 %. Compte tenu du poids de la Chine sur les marchés mondiaux, les décisions liées à la sécurité alimentaire du pays continueront d'avoir des répercussions sur les marchés mondiaux, à la hausse ou à la baisse, comme cela a pu être le cas ces dernières années.

## Conclusion

**La Chine veut donc jouer sur deux volets pour préserver son approvisionnement alimentaire : conserver le maximum d'autosuffisance et maîtriser son approvisionnement, donc investir à l'étranger, en diversifiant ses fournisseurs** pour limiter sa

dépendance alimentaire qui, dans l'esprit des dirigeants chinois, constitue un frein à l'émergence du pays sur la scène internationale et surtout à sa conquête du pouvoir dans le monde qui doit se concrétiser par une Chine devenue première puissance mondiale en 2049.

## PRISME

L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire

**CONSULTEZ NOS PUBLICATIONS EN LIGNE**



<https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

- ▶ Rubrique Secteur
- ▶ Agriculture et Agroalimentaire



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.